

Mardi 9 avril 2019

Plan de bataille pour l'emploi

Aider les entreprises à recruter par la formation

Christelle Morançais visite l'ENI et rencontre des chefs d'entreprise et des bénéficiaires des programmes de formation régionaux « REGION FORMATION »



Aider les entreprises à innover dans le recrutement, augmenter les formations des demandeurs d'emploi (+30%), favoriser l'accès des séniors à la formation, faciliter la mobilité, développer l'usage des réseaux sociaux favorisant le recrutement,... sont autant d'actions au cœur du plan de bataille pour l'emploi lancé par la Région, il y a à peine un an. Avec ce plan, la Région en collaboration avec ses partenaires souhaite activer tous les leviers pour lever les freins et faciliter la rencontre entre employeurs et demandeurs d'emploi sur le territoire régional.

« Avec toutes les armes que nous avons mises en place pour la formation, l'apprentissage et notre contrat de croissance pour les entreprises, nous sommes partis à l'offensive pour gagner la bataille de l'emploi. Nous territorialisons davantage nos politiques de l'emploi et prenons en compte la diversité des besoins sur les bassins d'emploi. » a rappelé Christelle Morançais, Présidente de la Région des Pays de la Loire, en venant aujourd'hui à l'ENI Ecole Informatique à Saint-Herblain, pour échanger et rencontrer des chefs d'entreprise, et des bénéficiaires de programme « RÉGION FORMATION - VISA Métier ».

ENI Ecole informatique

Créée en 1981, implantée à Nantes, Rennes et Niort et disposant d'un campus en ligne, ENI Ecole Informatique a acquis une renommée nationale avec la formation de plus de 10 000 informaticiens.

En contact permanent avec les entreprises, l'ENI propose des formations en informatique, reconnues et de qualité ayant pour objectif l'emploi, allant de Bac + 2 à Bac + 5 en formation initiale ou continue.

ENI Ecole Informatique fait partie du Groupe ENI, éditeur et créateur de ressources pédagogiques, et centre de formation à l'informatique pour les salariés d'entreprises.

l'ENI met en œuvre les formations relevant de « Métiers du Numérique niveau III (BTS) et plus » sur les territoires de Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire en partenariat avec l'AFPA 49, de la Mayenne et de la Sarthe en partenariat avec l'AFPA 53 et 72, et de la Vendée en partenariat avec l'AFPA 85.

Ces formations rencontrent peu de difficultés de recrutement, avec un taux d'insertion de près de 90% : l'adéquation entre l'emploi occupé et la formation suivie est forte dans ce secteur.

Enrichir l'offre de formations proposées aux actifs ligériens et en particulier les demandeurs d'emploi

Les Mesures du Plan de bataille décidées pour enrichir l'offre « REGION FORMATION » proposée aux actifs Ligériens visent à :

- accroître dès 2018 de manière significative le nombre de demandeurs d'emploi formés,
- développer les actions de formation à destination de publics particuliers et la qualité de l'accueil des stagiaires au sein des entreprises,
- améliorer l'adéquation des formations aux besoins des Ligériens et du monde économique en jouant à la fois sur la programmation des formations et l'évaluation des formations par leurs bénéficiaires.

L'objectif d'augmenter de 30% le nombre d'entrées de demandeurs d'emploi dans l'offre « REGION FORMATION » a été réalisé à 95%. Ainsi, 5 457 demandeurs d'emploi sont entrés en formation en plus des 23 338 places qui constituent le socle des formations financées par la Région.

Concernant « REGION FORMATION – VISA Métiers » (Mesure 17), la Région a dépassé de 43% l'objectif fixé de 488 entrées en formation supplémentaires sur ce programme, finançant ainsi la formation qualifiantes de 700 demandeurs supplémentaires en 2018.

En 2019, pour répondre aux besoins en compétences des entreprises ligériennes, aux enjeux de transformation rapide du marché du travail et des métiers, mais également d'insertion professionnelles des personnes les plus éloignées de l'emploi, la Région et l'Etat ont signé le lundi 18 février 2019 le Pacte régional d'investissement dans les compétences 2019-2022.

Ce Pacte vise l'emploi et la qualification des demandeurs d'emploi les moins qualifiés (ne disposant pas d'un titre ou diplôme correspondant au moins au baccalauréat). Ainsi, en cumulé sur l'ensemble de la période 2019-2022, il prévoit l'ouverture de 136 156 places de formation destinées aux demandeurs d'emploi, pour un total d'autorisations d'engagement de 712 748 780 €.

Ainsi, pour 2019, la Région s'engage à former de l'ordre de 8 665 demandeurs d'emploi pas ou peu qualifiés supplémentaires par an.

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92